



# PRIX DE TRANSFERT

>> Comprendre leur implication sur la participation... et l'emploi

Élu·e·s dans une filiale de groupe transnational, vous vous interrogez sur les conséquences des prix de transfert sur les résultats de votre entité et sur votre rémunération ? Nous pouvons vous accompagner.

## LES PRIX DE TRANSFERT, QUELS EFFETS SUR LES SALARIÉS ?

OUTIL EMBLÉMATIQUE DE L'OPTIMISATION FISCALE À LAQUELLE RECOURENT LES GROUPES TRANSNATIONAUX, LES PRIX DE TRANSFERT ONT DES EFFETS DIRECTS SUR LA SITUATION DES SALARIÉS.

Les prix de transfert sont souvent abordés sous le seul angle des pratiques d'optimisation sophistiquées des grands groupes et de leurs impacts sur les États. Pourtant, les salariés de ces entreprises sont eux-mêmes directement concernés par la manière dont les prix de transfert influent sur le résultat.

### Prix de transfert : des conséquences multiples pour vous

#### En tant que salarié·e·s



Fragilisation économique de votre entreprise, filiale de groupe



Impact sur les rémunérations, voire sur l'emploi



Diminution des ressources fiscales des États



Hausse de l'impôt dû par les contribuables

**Et pour vous élu·e·s, des difficultés supplémentaires à exercer vos prérogatives, les comptes reflétant la politique fiscale du groupe plus que la situation économique réelle de votre entreprise.**

# VOTRE ENJEU : COMPRENDRE LA MÉCANIQUE DES PRIX DE TRANSFERT POUR BÉÉQUILIBRER LE PARTAGE DE LA VALEUR CRIÉE

## # PRIX DE TRANSFERT : DE QUOI S'AGIT-IL ?

- ▶ Les prix de transfert correspondent à la fixation des prix entre plusieurs sociétés d'un même groupe et souvent résidentes d'États différents.
- ▶ Agir sur le prix de ces transactions peut permettre au groupe de piloter son imposition en localisant la marge dans les pays où la fiscalité est plus avantageuse.

## # QUELS EFFETS SUR LA FILIALE ?

- ▶ L'optimisation fiscale repose sur l'utilisation par les groupes de l'ensemble des mécanismes légaux de réduction de leur impôt. Les prix de transfert en font partie et contribuent à construire le résultat fiscal des filiales.
- ▶ Dès lors, ces résultats reflètent souvent peu la réalité économique d'une activité dont les profits sont déplacés vers d'autres entités...
- ▶ ... avec un impact qui peut être significatif sur la participation des salariés.

## # QUELS EFFETS SUR LA PARTICIPATION ?

- ▶ La réduction du résultat diminue d'autant l'assiette servant à calculer la participation, et peut même empêcher son déclenchement.
- ▶ Selon une étude de la Banque de France, la base taxable des multinationales implantées en France aurait été sous-évaluée de près de 12% en 2014. Selon nos estimations, cela se traduit par une participation inférieure de près de 25% à ce qu'elle aurait pu être !

*Pour vous, élu-e-s, il est essentiel de comprendre la mécanique de construction des comptes de votre société afin de mettre en lumière une répartition de la valeur éventuellement défavorable aux salariés.*



## NOTRE MÉTHODE ET NOTRE APPORT

En analysant les comptes de votre société et leur construction, nous mettons en évidence l'influence des choix fiscaux du groupe.

Nous sommes en mesure, grâce à la méthode que nous avons construite, de vous éclairer au mieux sur leurs enjeux :

- >> effet des prix de transfert sur le résultat de votre entité ;
- >> effet des prix de transfert sur votre participation et son déclenchement.

## NOTRE INTERVENTION

**Notre mission sur la situation économique et financière donne un cadre pour étudier les prix de transfert**

L'intégration de l'analyse des prix de transfert, et donc des opérations intragroupes, dans les axes de la mission sur la situation économique et financière permet de réaliser une étude approfondie de leurs mécanismes.

**Nous pouvons vous former**

Des formations peuvent également être réalisées sur mesure pour les membres du comité d'entreprise sur cette thématique.

Pour en savoir plus >> [contact@syndex.fr](mailto:contact@syndex.fr) - [www.syndex.fr](http://www.syndex.fr)



17

BUREAUX EN FRANCE

6

BUREAUX EN EUROPE

2100

MISSIONS CE & CHSCT  
PAR AN

450

SALARIÉS